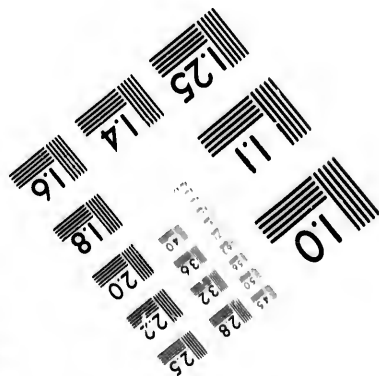
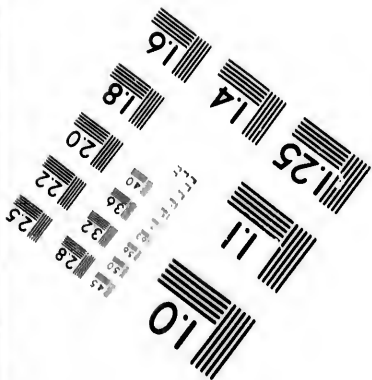
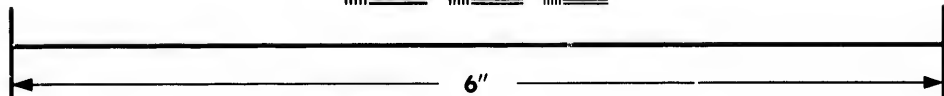
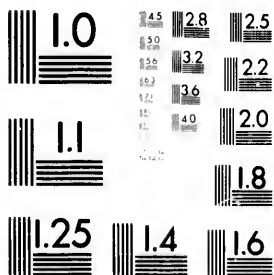


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15
18
20
22
25
28
32
36
40

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
15
20
25
30
35
40

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

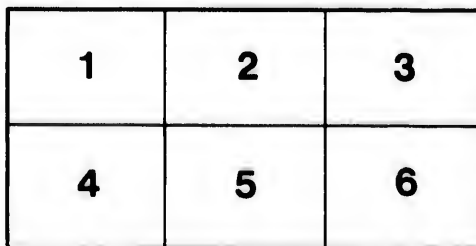
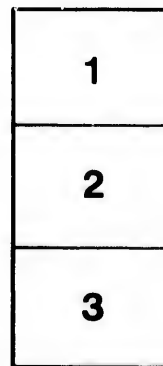
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
to

pelure,
n à

32X

S

41

L'INDUSTRIE
— DU —
SUCRE DE BETTERAVE
AU CANADA.



— PAR —

ALFRED MUSY, Ingenieur Civil,
Ancien élève de l'École Polytechnique de Paris,
Ancien fabricant de sucre à Berthierville (Can.)

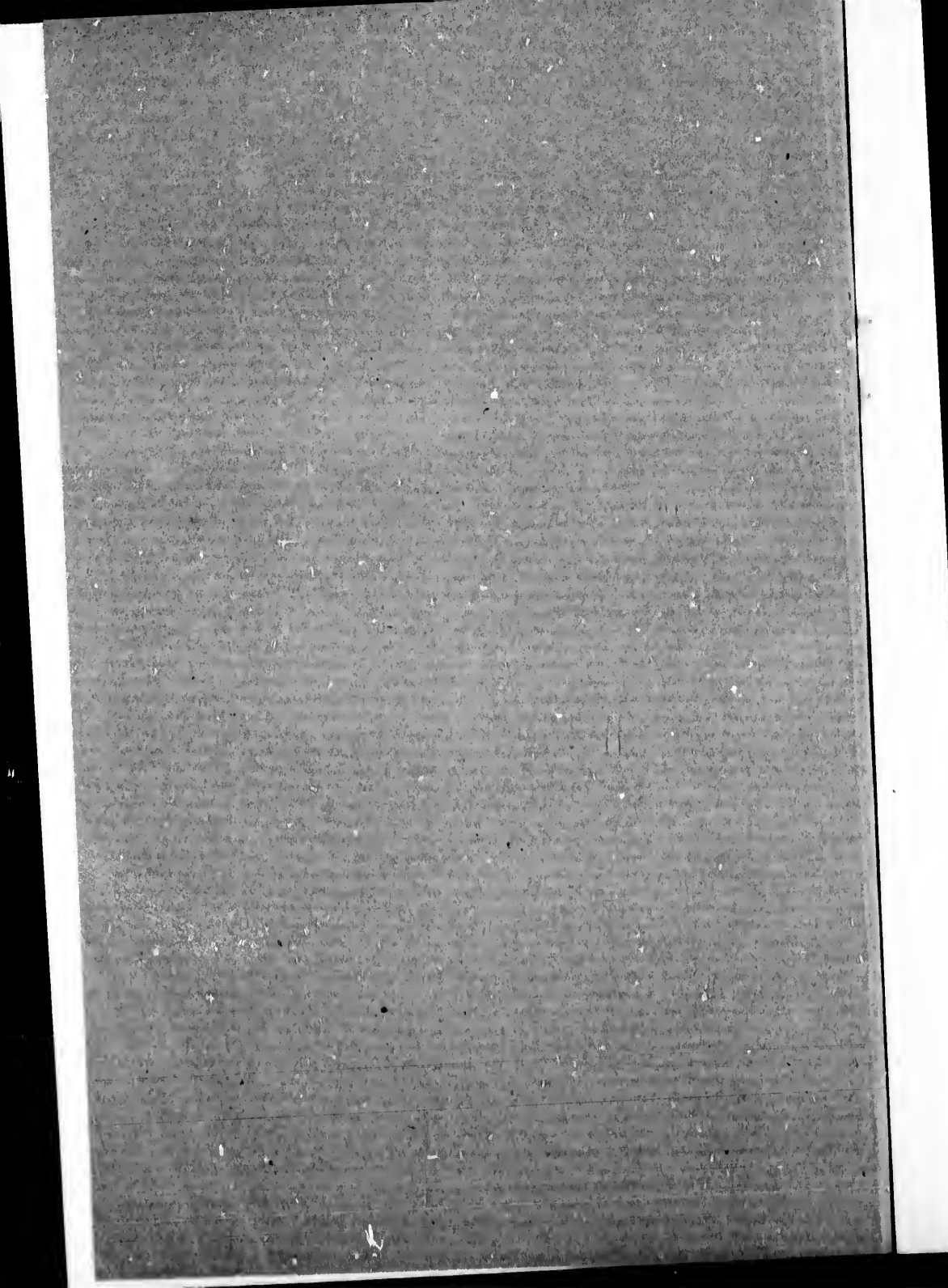


“L'introduction de l'industrie du Sucre de Betterave
dans votre pays sera plus profitable que la découverte
de mines d'un métal précieux quelconque.”

L. WALKHOFF.

(Lettre officielle adressée au Dépt. de l'Agriculture à Québec, novembre 1877).

Imprimé à la CIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER,
1897.



L'INDUSTRIE

— DU —

SUCRE DE BETTERAVE

AU CANADA.

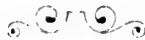


— PAR —

ALFRED MUSY, Ingenieur Civil,

Ancien élève de l'École Polytechnique de Paris,

Ancien fabricant de sucre à Berthierville (Can.)



“ L'introduction de l'industrie du Sucre de Betterave dans votre pays sera plus profitable que la découverte de mines d'un métal précieux quelconque.”

L. WALKHOFF.

(Lettre officielle adressée au Dépt. de l'Agriculture à Québec, novembre 1897).

J. N. Allard
29 Mars 1898 *St Agapit*
Lotbinière

Imprimé à la CIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER,

1897.

HD9114

C22

m97

AVANT-PROPOS

La question de la betterave a déjà été agitée au Canada, elle a été l'objet de longues discussions dans la presse, dans les parlements fédéraux et provinciaux et dans les conseils des ministres. Mais elle n'a pas encore réussi à passionner l'opinion publique. En dehors des industriels et des cultivateurs directement intéressés dans les tentatives faites jusqu'en 1895 pour introduire l'industrie du sucre dans le pays ; il y a bien peu de Canadiens qui aient compris l'importance de cette industrie et l'influence qu'elle peut et doit avoir sur la prospérité générale du pays.

Les efforts tentés depuis vingt ans n'ont pas été couronnés de succès. Les sommes énormes consacrées à la construction des usines à sucre et à l'amélioration des méthodes de culture, les primes d'encouragement directes ou indirectes accordées aux industriels et aux cultivateurs par les gouvernements, tout cela semble avoir été dépensé en pure perte.

La vente et l'expédition aux Etats-Unis, en 1896, des machines et appareils de Berthier et de Farnham ont encouragé les promoteurs et les capitalistes. On s'habitue tranquillement à cette idée que l'industrie sucrière ne peut s'implanter définitivement dans le pays.

On attribue les insuccès du passé à une foule de causes apparentes, à un climat trop rigoureux, au prix élevé de la main d'oeuvre etc, mais les causes réelles sont généralement inconnues. Tout ce qui a été publié sur la betterave, rapports, brochures, journaux, etc est incomplet ou inexact. Les promoteurs, les pionniers, de cette industrie sont morts ou ont quitté le Canada ; ceux qui leur ont succédé n'ont généralement pas d'intérêt à donner trop de détails sur leurs affaires. En fait, il n'existe aucune source de renseignements sérieux à ce sujet.

Et pourtant, aux yeux de tous les hommes intelligents qui ont pu constater les admirables résultats de l'industrie sucrière dans les autres pays, il n'y a aucune raison pour que cette industrie ne se développe pas au Canada aussi bien qu'en Europe ou aux États-Unis.

Les précédentes expériences, si coûteuses qu'elles aient été, ont démontré jusqu'à l'évidence que la culture de la betterave à sucre est non seulement possible, mais encore facile et rémunérative et cela sur d'immenses étendues de terrain. La province de Québec à elle seule pourrait produire assez de betteraves pour fournir du sucre au Dominion tout entier, et cela dans des conditions très-comparables à celles des pays les plus favorisés de l'Europe et de l'Amérique. Quant aux difficultés industrielles, considérables au début, en 1880, elles n'existent plus aujourd'hui.

Mais la grande majorité des Canadiens ne sait rien de tout cela et personne ne se donne la peine de le lui dire et encore moins de le lui prouver.

Le soussigné a été directement intéressé dans tous les essais de réorganisation de l'industrie sucrière canadienne, de 1890 à 1895. Il a été amené par la force des choses à connaître tout ce qui a été fait, dit et écrit à propos de la betterave au Canada. Il a pris une part active toutes les discussions qui ont eu lieu sur ce sujet dans la presse, aux conseils d'agriculture, etc., et il a eu à plusieurs reprises l'honneur d'être consulté par les ministres à propos de modifications aux différentes législations sucrières de 1890-1895.

Quoique absent du pays, il a été récemment encore consulté par plusieurs Canadiens, haut placés qui veulent tentés un suprême effort pour introduire, immédiatement et définitivement, l'industrie du sucre au Canada. Il n'a pas cru devoir leur refuser son concours désintéressé. De là l'idée de la publication de la présente brochure.

Son but est de concentrer en quelques pages les expli-

ations nécessaires à une étude intelligente de la question sucrière canadienne telle qu'elle se pose en 1898. Sa seule prétention est de donner au public des renseignements et des chiffres exacts, et, pour la plupart, inédits.

Comme conclusion, il propose une solution basée sur l'établissement d'un régime de protection, directe ou indirecte, mais d'une durée suffisante pour assurer le développement complet de l'industrie canadienne.

Cette solution lui paraît être la plus simple, la plus pratique, mais il n'entend pas la donner comme la seule possible. Il serait au contraire enchanté d'apprendre qu'on en a trouvée une meilleure, permettant d'obtenir plus promptement et surtout plus sûrement le résultat désiré, c'est-à-dire l'établissement définitif d'une industrie agricole qui deviendra à bref délai la plus brillante des industries nationales du Canada.

CHAPITRE I

Resumé de l'histoire de l'industrie sucrière dans la province de Québec.

Création des sucreries de Berthier, Farnham et Coaticook en 1881—Nouvelle tentative à Berthier en 1888—Reprise de Farnham en 1890—De Berthier en 93.

Succès cultural obtenu de 1891 à 1895. Quelques mots sur les débuts de l'industrie sucrière aux États-Unis—Ce qui a manqué au Canada pour conserver l'avance acquise en 1891.

Le cadre restreint de ce travail ne nous permet pas de donner à l'histoire de l'industrie sucrière canadienne tout le développement qu'elle comporte. Pour les détails nous renvoyons le lecteur aux brochures suivantes publiées au Canada.

Traité populaire de la culture de la Betterave à sucre par O. Cuisset. Québec 1876.

Le sucre de Betterave par A. Barnard. Québec 1877.

La production du sucre de Betterave au Canada. Appendice au rapport du département de l'Agriculture de la Province, par A. Barnard. Québec 1892.

Report on the production and Manufacture of Beet Sugar par W. Saunders. Ottawa 1892.

Dans lesquels la création des 3 usines de Berthier, Farnham et Coaticook et les études et négociations qui l'ont précédée et suivie sont racontées tout au long.

Bornons-nous à rappeler que les 3 usines, créées trop hâtivement en vue d'obtenir un " bonus " annuel de \$7.000 offert pour dix années par le gouvernement de Québec, n'ont pu réussir, faute de capitaux suffisants, et surtout faute d'organisation intelligente.

Berthier a marché en 1881 et 1883. Farnham en 81, 82, 83—Coaticook en 81 et 82. Autant d'essais, autant d'insuccès, parfois ruineux pour les fabricants de sucre. Il semble que les fondateurs de l'industrie canadienne aient perdu de vue ce principe que la première chose à faire dans n'importe quelle industrie est de se procurer la matière première. De 1881 à 1883 la production de betteraves n'a

jamais été assez forte pour permettre une marche normale des usines, et cela seul eut suffi à empêcher l'industrie de réussir, même si les capitaux nécessaires n'avaient pas fait défaut.

Au point de vue industriel, on ne peut dire que ces tentatives aient échoué, car on n'a pas fait assez de travail pour pouvoir apprécier sainement les résultats. Il serait plus exact de dire que l'industrie n'a pas été essayée du tout pendant cette période.

La chute des trois compagnies sucrières et les discussions qui l'ont suivie et dont quelques-unes ont abouti à des procès qui durent encore après 14 ans—eurent un profond retentissement, non seulement au Canada, mais encore en Europe. A tort ou à raison les capitalistes d'Europe qui avaient fourni une partie des capitaux se crurent volés et renoncèrent dès lors à entreprendre aucune espèce d'industrie au Canada. Rappelons ce que disait à ce sujet feu H. Mercier, dans un discours au Parlement de Québec en décembre 1890 :

“ C'est certainement une des phases les plus tristes, les plus regrettables, de cette histoire de l'introduction des capitaux étrangers dans la province de Québec, et on comprendra comme moi quelle est la difficulté que nous éprouvons maintenant de décider les capitalistes à venir fonder des industries nationales ici. Tout cet argent placé à Farnham et à Berthier, aux trois quarts représentant des capitaux français, a été perdu, et ceux qui étaient les représentants des capitalistes de la France sont partis désenchantés, non seulement des conditions économiques dans lesquelles on les avait placés, mais de l'honnêteté publique qui les avait ainsi traités.”

Comme on le voit, M. Mercier attribuait l'abandon de l'industrie sucrière à l'abstention, parfaitement justifié selon lui, des capitalistes français. Quant aux capitalistes du Canada, cette industrie était trop nouvelle pour eux, et ils hésitaient à s'y intéresser.

Il y eut cependant une nouvelle tentative à Berthier, en 1887-88, due à l'initiative d'un groupe de Canadiens français qui avaient racheté en vente publique, à un prix dérisoire, l'usine et les machines.

Cette fois, l'échec fut complet sous tous les rapports.

L'organisation culturelle, plus défectueuse encore qu'elle ne l'avait été dans les essais précédent ne donna qu'un approvisionnement de 2000 tonnes environ. Mais, chose beaucoup plus grave, l'organisation industrielle fut déplorable. Le rendement en sucre, de betteraves, contenant $12\frac{1}{2}$ à 13 pour cent de sucre n'atteignit pas deux pour cent. La campagne 1888 a été sans contredit la plus désastreuse de toutes celles que l'on a faites au Canada.

Le découragement semblait général, lorsqu'un syndicat français entreprit de faire encore un essai, à Farnham, cette fois, en louant l'usine en 1890.

Les conditions étaient cependant plus défavorables qu'on jamais. Le sucre qui avait valu de 8 à 9 cents la livre à Montréal en 1881, 82, 83, valait à peine $5\frac{1}{2}$ à 6 cents. Les cultivateurs, dont une partie avait été payée irrégulièrement pendant les premières campagnes mettaient peu d'empressement à faire des contrats de betteraves, les machines et appareils de la sucrerie n'avaient pas été réparés ; ils n'étaient d'ailleurs déjà plus à la hauteur des progrès de l'industrie, et, comme le nouveau syndicat était seulement locataire—et non propriétaire de la sucrerie, il ne pouvait songer à apporter des additions et des modifications coûteuses au matériel. Mais il voulait faire un essai sérieux, définitif, quitte à y perdre quelque argent, de manière à avoir la preuve que l'industrie sucrière est possible au Canada. Cette démonstration faite, au point de vue culturel et industriel, le reste allait de soi—Le syndicat français pouvait trouver rapidement à Paris tous les fonds nécessaires pour construire autant d'usines qu'il en faut pour fournir tout le sucre consommé au Canada.

Nous avons joué un rôle assez important dans cette réorganisation de l'affaire de Farnham, de 1890 à 1893, et dans la reprise des opérations à Berthier, de 1893 à 1895, et notre opinion sur la marche industrielle de ces 2 usines ne serait probablement pas considérée comme tout à fait impartiale. Nous nous bornons donc à rappeler que le travail de Farnham a été considéré comme satisfaisant par les capitalistes français, fabricants de sucre eux-mêmes; que l'extraction du sucre, à Farnham jusqu'en 1893 et à Berthier jusqu'en 1895, a été exactement ce qu'elle aurait été en Europe dans les mêmes conditions de richesse de la

plante, et que les dépenses de fabrication, sans descendre à la limite atteinte dans les grandes usines modernes d'Europe, n'ont pas été exagérées.

La disparition, pour des raisons absolument étrangères au Canada et à l'industrie sucrière, du chef du syndicat français, et l'abandon de Farnham qui en a été la conséquence en 1893, nous ont amené à nous entendre avec une compagnie canadienne de Montréal pour la reprise de Berthier. L'industrie a été continuée à Berthier, en 1893 et en 1894 sous notre direction, et en 1895 après notre départ jusqu'au moment où les affaires de la Banque du Peuple ont encore une fois ruiné les espérances, pourtant bien fondées, d'un succès définitif.

Que la sucrerie canadienne n'ait pas triomphé de tous ces accidents, personne ne peut s'en étonner. Elle n'eut pas prospéré en Europe ni ailleurs dans de pareilles conditions.

On ne peut cependant dire que les campagnes de 1890 à 1895 à Farnham et à Berthier n'ont abouti qu'à de stériles pertes d'argent pour les intéressés. D'abord, deux de ces campagnes au moins, 1891 et 1894, peuvent être considérées comme très satisfaisantes sous tous les rapports.

Ensuite, cette période de cinq campagnes consécutives a réussi à trancher définitivement la question principale : celle de l'approvisionnement des usines en betteraves riches. Sous ce rapport au moins, les résultats obtenus ont été absolument décisifs.

Des milliers d'arpents de betteraves ont été ensemencés, cultivés, récoltés. Douze cents cultivateurs ont acquis de l'expérience et réalisé d'importants bénéfices dans cette culture.

En outre, l'emploi de la pulpe comme nourriture des bestiaux s'est rapidement généralisé, à tel point que toute la pulpe produite à Berthier pendant les 3 années, 1893-94-95 a été vendue, au prix élevé de \$1.00 par tonne, aux habitants de Berthier et des environs. De ce côté encore le succès a été complet, et il est dès maintenant pratiquement démontré que toute la pulpe que l'on pourra faire—soit 40 pour cent du poids de la betterave—sera vendue et utilisée dans le pays.

Tout cela a été attesté par les cultivateurs venus, à dif-

férentes reprises, en députation à Québec et à Ottawa, dans les moments où la question sucrière était agitée dans les Conseils d'Agriculture, aux Parlements et aux Conseils des Ministres. D'ailleurs les listes des cultivateurs, avec leurs reçus de betteraves et de "bons" provincial existent encore au Département de l'Agriculture à Québec, et ces listes suffiraient à elles seules à montrer l'immense succès de la culture de la betterave dans la province.

Et s'il était besoin d'un supplément de preuves, il serait facile de constater que ce sont les cultivateurs eux-mêmes qui depuis 1896, regrettent amèrement la disparition des usines et font d'actives démarches pour obtenir le rétablissement de l'industrie sucrière dans le pays.

S'il est, malheureusement, trop vrai que les pionniers de l'industrie sucrière, français et canadiens, ont subi des pertes d'argent considérables et n'ont été récompensés que par l'ingratitude et le mépris, il n'est pas moins vrai que leurs sacrifices n'ont pas été perdus pour le pays, car ils ont permis de résoudre complètement la question de la production de la betterave.

Le Canada n'est, du reste, pas le seul pays où les débuts de l'industrie ont été difficiles. Rappelons comme exemple ce qui s'est passé aux États-Unis :

Sans remonter aux premières sucreries américaines construites : près de Philadelphie en 1830, à Northampton, Mass., en 1838, ni même aux usines de Chatsworth, Ill., en 1862, de Freeport, puis de Black Hawk, Wisc., de Fond du Lac, Wisc., en 1870, etc., il suffit de rappeler que la seule sucrerie américaine qui ait continué à marcher et encore, par intermittences, et Dieu sait au prix de quelles transformations et de quels sacrifices d'argent a été la fabrique d'Alvarado, Californie, bâtie en 1870 avec une partie des machines des petites sucreries du Wisconsin.

Même en Californie, où cependant la betterave a été relativement riche en sucre dès le début, le succès fut lent à venir malgré le prix élevé du sucre. Les sucreries de Sacramento, 1873, de Los Angeles, 1878-79, ne furent pas plus heureuses que Berthier, Farnham et Coaticook.

Les causes reconnues de tous ces insuccès étaient la cherté de la main d'oeuvre et la difficulté de décider les fermiers

à cultiver la betterave dans un pays où les bonnes terres ne contaient presque rien et où le blé se vendait un dollar le bushel. Si les cultivateurs se trouvaient encore dans les mêmes conditions au Canada, il serait au moins inutile de leur parler de betteraves.

On peut dire que la création de l'industrie sucrière américaine date de 1890, c'est à-dire de la fondation de la sucrerie de Grand-Island, Neb., et que le succès final aujourd'hui incontesté de cette industrie est dû, en grande partie aux efforts de M. H. T. Oxnard de 1889 à 1897. Car il ne suffisait pas de construire de grandes usines et de les administrer avec une habileté consommée, en dépensant de fortes sommes pour faire l'éducation des cultivateurs ; il fallait encore et surtout provoquer une immense agitation populaire en faveur de cette industrie, et obtenir les législations nécessaires à son développement. On peut dire que M. H. T. Oxnard a consacré à cette besogne difficile tout son temps, son intelligence et les capitaux dont il disposait, aussi est-il considéré aujourd'hui comme le véritable fondateur de l'industrie sucrière américaine.

Et cependant, malgré tous ces efforts, il fallut des années pour arriver au succès. Les difficultés des débuts étaient telles que bien peu de gens croyaient à la réussite finale. Nous étonnerons probablement nos lecteurs en affirmant que jusqu'en 1892 l'avenir de l'industrie sucrière semblait plus assuré au Canada qu'il ne l'était aux États-Unis.

Dans son rapport de 1892 cité plus haut, M. W. Saunders faisait un tableau plutôt décourageant des usines américaines, principalement de celles de Nebraska, alors en opération. Un illustre professeur allemand, M. Pansche, après une visite aux fabriques américaines, déclarait doctoralement en 1893 que l'industrie sucrière ne se développerait jamais aux États-Unis. Toutes ces appréciations étaient basées sur des observations probablement fort sérieuses, mais on va voir par le tableau ci-après, combien les savants visiteurs se trompaient en jugeant une industrie naissante d'après ses débuts difficiles :

TABLEAU I

Production du Sucre de Betterave aux Etats-Unis
de 1830 à 1896.

1830	quelques cents livres	
1831-7	rien	
1838-9	1300 livres	
1839-62	rien	
1863-71	300 à 500 tonnes par an (de 2240 lbs chaque)	
1872	500 tonnes	"
1873	700 tonnes	"
1874-77	100 tonnes ou moins	"
1878	200 tonnes	"
1879	1200 tonnes	"
1880	500 tonnes	"
1881-2	500 tonnes ou moins	"
1883	535 tonnes	"
1884	953 tonnes de 2240 livres	
1885	600 tonnes	
1886	800 tonnes	
1887	255 tonnes	
1888	1910 tonnes	
1889	2600 tonnes	
1890	2800 tonnes	
1891	5359 tonnes	
1892	12,091 tonnes	
1893	20,453 tonnes	
1894	20,443 tonnes	
1895	30,000 tonnes	
1896	40,000 tonnes	

Ce tableau peut se passer de commentaires.

Il y a un contraste saisissant entre le développement rapide de la production du sucre de betteraves aux Etats-Unis de 1891 à 1896 et la marche plutôt décroissante de la production canadienne pendant la même période, suivie d'un arrêt complet en 1896.

En 1891 la sucrerie de Farnham obtenait pour la première fois un succès industriel incontestable, tandis que les sucreries américaines, encore à leurs débuts luttèrent péniblement, au Nebraska surtout, pour obtenir leur approvisionnement de betteraves. Les chances de succès

étaient alors bien plus grandes au Canada qu'aux États-Unis.

Il nous a manqué un Oxnard au Canada. Avec de l'énergie, de la persévérance et quelques capitaux, le Canada aurait conservé l'avance acquise, et nous ne serions pas obligés de travailler aujourd'hui au relèvement d'une industrie qui devrait être en pleine prospérité.

Quant à la disparition des sucreries de Berthier et de Farnham, elle n'a, selon nous, qu'une importance tout à fait secondaire. Ces usines étaient vieilles, démodées, trop faibles. Elles ont eu leur utilité en ce sens qu'elles ont démontré qu'il est possible de faire du sucre de betteraves au Canada, mais, une fois cette démonstration faite, leur rôle était fini, et il n'y avait plus qu'à les laisser partir en leur souhaitant bon voyage. A tous les points de vue, il est indispensable que les futures sucreries canadiennes puissent débiter avec des machines aussi puissantes et aussi perfectionnées que possible.

CHAPITRE II

La culture de la Betterave au Canada.

Les terrains et le climat du Canada sont, en général, favorables à la betterave. Résultats obtenus dans l'Ontario de 1889 à 1891. La betterave cultivée en grand dans la province de Québec de 1890 à 1896.

Dépenses par arpent. Prix probable par tonne. Produit brut par arpent. Bénéfices nets par arpent. Autres avantages ; emploi des feuilles et collets, de la pulpe. Plusieurs années d'expérience pratique sont nécessaires pour obtenir régulièrement et complètement ces résultats.

L'industrie sucrière est une industrie essentiellement agricole. Il serait absurde d'essayer de l'établir dans un pays où la culture de la betterave ne serait pas avantageuse aux cultivateurs. Avant donc de songer à construire des sucreries, la première chose à faire est de vérifier si le Canada peut leur fournir, en quantité suffisante, la matière première, la betterave, dans des conditions de prix et de qualité comparables à celles que l'on rencontre dans les pays où la fabrication du sucre a brillamment réussi.

Ceci implique que les terrains et le climat doivent convenir à cette betterave, et que les conditions générales de l'agriculture doivent permettre aux cultivateurs canadiens de la cultiver sur de grandes étendues de terrain.

Ces deux conditions de succès se rencontrent à peu près partout au Canada.

En ce qui concerne les terrains et le climat, il est reconnu que la betterave pousse bien sous presque tous les climats et s'accommode de presque tous les terrains. Elle réussit admirablement en Russie dans des régions plus froides que la province de Québec, et elle a réussi aussi, dans ces dernières années, dans des pays chauds comme l'Algérie, la Californie, le Nouveau-Mexique, le Mexique. Chose assez curieuse, le maximum de richesse en sucre a été obtenu simultanément en Russie et au Nouveau-Mexique, c'est-à-dire dans des pays extrêmes comme limites de température.

A ce sujet, le Département de l'Agriculture de Washington vient de publier en 1897, par la plume de M. H. W. Wiley, chimiste en chef un Bulletin No. 52 intitulé : "The Sugar Beet". Ce bulletin contient sur la question de la betterave aux Etats-Unis et sur toutes les questions qui s'y rattachent une foule de renseignements extrêmement utiles aux cultivateurs. On devrait bien traduire ce bulletin en français et le distribuer aux habitants de la province de Québec. Nous aurons l'occasion de lui emprunter plusieurs tableaux de statistique sucrière.

Mais nous ne lui emprunterons pas sa carte géographique indiquant la "Zone théorique de la betterave aux Etats-Unis", qui comprend cent milles de largeur au Nord et au Sud d'une ligne non moins théorique appelée : Ligne isothermale de 70° F. pour les mois de juin, juillet, et août. Cette ligne n'a selon nous aucune importance. La bande de terrain de 200 milles de largeur ainsi dessinée comprend bien une grande étendue de terrain où la betterave peut être cultivée, mais elle laisse complètement de côté des régions où la betterave donne de tout aussi bons résultats. Naturellement, elle laisse de côté le Canada—Québec et Ontario, Manitoba et Colombie Britannique—sans parler d'une foule d'Etats ou de portions d'Etats où la betterave pousse bien et devient riche.

En ce qui concerne le Canada, l'erreur est manifeste. Les expériences faites notamment dans Québec et Ontario bien avant l'invention de cette zone artificielle avaient complètement résolu la question de la betterave.

Quant aux terrains, on admet aujourd'hui que les seuls terrains où cette plante ne donne que de médiocres résultats comme rendement en poids sont les sables ; encore arrive-t-on maintenant, en Allemagne, à en produire avec des rendements satisfaisants dans certaines parties très sablonneuses de la Prusse où les autres produits agricoles ne poussent guère.

Il est généralement admis—et cette règle dictée par l'expérience de soixante années de culture européenne nous paraît plus exacte que les zones isothermiques—que la betterave donne d'excellents résultats partout où on peut cultiver avec succès le blé, ou le maïs [blé d'inde] ou la vigne.

Mais, en ce qui concerne le Canada, nous n'avons plus besoin de l'expérience des autres contrées pour être fixés sur la possibilité de cultiver la betterave à sucre. Il y a eu assez d'expériences faites dans le pays même pour trancher la question.

Examinons par exemple les résultats obtenus dans l'Ontario, de 1889 à 1891 : On les trouve tout détaillés dans les Rapports aux Départements d'Agriculture à Ottawa et à Toronto pour les 3 années en question. On les trouve également dans un Rapport par M. A. E. Shuttleworth, daté de Décembre 1891, annexé au " Dix-septième rapport annuel sur l'École d'Agriculture et la Ferme Expérimentale de l'Ontario ". Nous ne prenons que les chiffres les plus importants.

Betteraves des cultivateurs de l'Ontario.

Moyennes en	Nombre d'échantillons	Poids moyen	Sucre dans le jus des Betteraves	Pureté apparente
1889	26	2 lbs 3 oz	14.35 0/0	75.70 0/0
1890	117	1 lb 4 oz	13.58 0/0	79.32 0/0
1891	32	2 lbs 3 oz	13.53 0/0	80.35 0/0

Les résultats obtenus à la Ferme Expérimentale d'Ontario, où la culture a été faite avec beaucoup de soin ont été mis à part :

*Betteraves cultivées à la ferme expérimentale
d'Ontario.*

Moyennes en	Nombre d'échantillons	Poids moyen	Sucre dans le jus	Pureté
1889	1	2 lbs 1 $\frac{1}{2}$ oz	18 070	83.70 070
1890	1	2 lbs 0 $\frac{1}{2}$ oz	15.08 070	83.64 070
1891	5	1 lb 10.7.	14.94 070	82.48 070
Moyenne des 3 ans	Ferme expérimentale	1.12.9	16.01	83.27
do pour l'Ontario		1.13.6	13.82	78.46

Ces résultats sont particulièrement intéressants, non seulement parce qu'ils démontrent jusqu'à l'évidence la possibilité de produire la betterave à sucre dans l'Ontario, mais encore pour qu'ils montrent l'influence que peut et doit avoir une culture rationnelle très-soignée sur la richesse en sucre.

Pendant que les cultivateurs d'Ontario, encore peu expérimentés, fournissaient les betteraves à 13 82 070 de sucre dans le jus, la ferme expérimentale arrivait à 16 01 070 de sucre, comme moyenne des 3 années. La différence sans la pureté, si importante au point de vue du fabricant de sucre, était encore plus frappante. 78 pour les cultivateurs, 83 pour la ferme expérimentale. En chiffres ronds cela veut dire que la moyenne des betteraves des fermes d'Ontario valait \$2.00 de moins par tonne que celles de la ferme expérimentale.

Nous aurons à revenir sur ce point quand il y aura lieu de montrer que le succès complet du cultivateur aussi bien que de l'industriel ne peut être obtenu du premier coup et qu'il exige plusieurs années de travail et d'expérience.

Les expériences dans l'Ontario ont été brusquement interrompues en 1891 quand le gouvernement conservateur abolit les droits de douane sur les sucres bruts importés, supprimant ainsi toute espèce de protection à la fabrication du sucre indigène. Vu l'impossibilité de fonder l'industrie sucrière sans protection, il était bien inutile de se livrer à d'autres essais. Les premiers avaient été d'ailleurs tout à fait concluants.

En ce qui concerne la province de Québec, elle a mieux à offrir que des résultats d'essais partiels sur de faibles étendues de terrain. Elle peut montrer les résultats de six années consécutives de culture de betteraves sur des centaines et parfois sur des milliers d'arpents, et on peut dire que la question a été tranchée par les cultivateurs eux-mêmes.

Si l'on consulte les journaux et les rapports officiels de 1890 à 1896, on constate l'empressement général des cultivateurs à faire de la betterave.

Il n'y a qu'une seule note discordante dans ce concert, c'est le rapport du Prof. W. Saunders (Ottawa 1892) dont nous avons déjà parlé. L'auteur de ce rapport, après avoir exposé les raisons pour lesquelles la culture de la betterave peut se faire au Canada aussi bien qu'en Europe, ajoute tranquillement dans ses conclusions page 36 : " Dans bien des cas les cultivateurs ont refusé de produire de la betterave, même au prix de \$5.00 la tonne de 2000 livres. On peut s'en rapporter aux fermiers pour décider si une récolte est profitable, car dans ce cas, ils se gardent bien de l'abandonner. En présence de tant d'occasions où un très grand nombre de cultivateurs qui avaient fait des contrats de betteraves, ont refusé d'en produire après une expérience d'une année ou deux, il est bien évident que les résultats n'ont pas dû être aussi avantageux qu'on le dit."

Le moindre tort de cette conclusion inattendue est de ne s'appuyer sur aucun fait précis, et même d'être en contradiction absolue avec tous les faits observés. Le temps en a d'ailleurs fait justice. Il serait ridicule de dire aujourd'hui que les cultivateurs refusent de faire de la betterave à \$5 00 les 2000 livres. Ils seraient bien heureux si on leur donnait l'occasion d'en faire à \$4.00 !

Pendant nos six années de séjour au Canada, dans les centres betteraviers de la province de Québec, nous n'avons pas rencontré un seul cultivateur déclarant que la betterave " ne paie pas ". Certes il y a eu des insuccès, et nous avons connu des douzaines d'" habitants " qui ont perdu de l'argent au début, mais ils connaissaient la cause de leurs échecs et n'en étaient nullement découragés. La plupart d'entre eux, pour ne pas dire tous, ont continué à produire des betteraves, en améliorant leur système de

culture et en évitant les erreurs du passé, et le succès leur est venu, comme aux autres.

Pour donner une idée des résultats que la betterave procure aux cultivateurs, nous allons faire l'évaluation de ce que coûte, et de ce que rapporte en moyenne, un arpent de betteraves.

Conformément à la ligne de conduite que nous nous sommes imposée, nous ne donnerons dans ce calcul que des rendements vérifiés dans la pratique, et des moyennes que l'on peut raisonnablement espérer. Nous n'avons intérêt, ni à éblouir le lecteur en lui montrant des résultats exceptionnels parfois obtenus mais difficiles à atteindre dans la majorité des cas, ni à le décourager en lui montrant des résultats trop faibles dûs uniquement à un manque absolu de soins de la part du cultivateur.

(a) Ce que coûte au cultivateur la culture d'un arpent de betteraves.

Nous estimons à \$25.00 la dépense totale, transports compris. Savoir :

Taxe et intérêt sur le prix d'un arpent (ou loyer)	\$ 3.00
Labours, préparation du sol	4.00
Semence, environ 15 lbs.	2.00
Travail complet, y compris arrachage et chargement	12.00
Transport pour 12 tonnes	4.00

Total \$25.00

Ajoutons-y pour le cas où on emploierait une forte dose de fumier de ferme ou d'engrais chimiques, \$5.00 comme représentation de la quantité d'engrais absorbée pour la végétation de la betterave, et nous arrivons à un total de \$30.00 par arpent, que la plupart des anciens cultivateurs de betteraves ne manqueront pas de trouver exagéré.

Il est bien évident en effet que les trois quarts des "habitants" réaliseront une forte économie sur ces chiffres :

Chacun d'eux peut aisément cultiver de 5 à 10 arpents de betteraves sans prendre aucun ouvrier supplémentaire. Faisant le travail lui-même, avec sa famille, pour son propre compte, il le fait mieux et plus vite que n'importe qui, et par suite, à meilleur marché.

Les prix indiqués ci-dessus s'appliquent à la culture dite "à plat". La culture sur billon, faite sur une large

échelle en 1894 et 1895, et qui doit se généraliser dans la province de Québec, permet de réaliser une grande économie, en remplaçant les $\frac{3}{4}$ du travail manuel—qui coûte cher—par le travail des chevaux, qui coûte assez peu.

Nous avons indiqué \$12.00 pour le travail de démariage, serelage, binage, arrachage et chargement. Le coût en Europe est de \$5.00 à \$8.00, selon le nombre de plantes laissées au démariage. Au début, en 1890, nous avons souvent payé plus de \$25 00, mais les prix ont rapidement baissé depuis. Il y a eu des entreprises faites à \$12.00 en 1894, et il nous semble évident que ce prix pourra encore être réduit. Il correspond à 50 pour cent de plus que le maximum payé en Europe dans les cultures soignées où on laisse près de 40,000 plantes à l'arpent.

(b) *Prix probable de la betterave par tonne.*

On a payé la betterave jusqu'à présent :

\$4.50	par tonne, à Berthier, de 1881 à 1883 [2000 lbs.]
4.00	“ “ en 1888
5.00	la grosse tonne (2240 lbs) à Farnham en 81, 82, 83.
4.50	la tonne de 2000 lbs de 1890 à 1895 à Berthier et Farnham.
4.00	“ “ en 1895 à Berthier.

Depuis 1891, le cultivateur a reçu, en addition aux prix ci-dessus, un “ bonus ” du Gouvernement de Québec, de 50 cents par tonne.

Nous ne savons si le gouvernement provincial voudra continuer à donner un “ bonus ”, et nous n'avons pas à examiner cette question pour le moment.

Mais, en raison du bas prix des sucres, il ne nous paraît pas prudent de compter sur plus de \$4.00 par tonne de 2000 lbs rendue à l'usine (ou à la prochaine station du chemin de fer), comme prix payé directement par des fabricants de sucre.

Le fermier peut obtenir un supplément de prix assez élevé en fournissant de la betterave *riche*, qu'il vendra d'autant plus cher qu'elle sera plus riche en sucre. Le fabricant aimera mieux donner \$5.00 à \$6.00 par tonne

pour une betterave à 16 pour cent de sucre plutôt que de payer \$4.00 pour une betterave à 12 pour cent.

Ceci est une question de culture rationnelle—comme on l'a vu dans les expériences de l'Ontario citées plus haut—et de choix de graine et de terrains. Nous avons récolté, en grandes quantités, des betteraves : 16 pour cent de sucre, en 1894, dans l'Île du Pads, à St Félix de Valois, au Grand-Nord, etc.

L'emploi de certains engrais, particulièrement des superphosphates dont il existe de grandes quantités au Canada, permettrait d'obtenir de la betterave plus riche, en hâtant dans une certaine mesure la maturité de la plante.

Il faut donc compter sur le prix de \$4.00 par tonne de 2000 livres comme base, avec une augmentation possible selon la qualité.

(c) *Produit brut par arpent.*

Notre conviction est que le rendement moyen, en bonne culture, doit atteindre—et dépasser—Douze tonnes par arpent.

Si nous considérons les moyennes obtenues de 1890 à 1896, d'après les contrats signés et les quantités délivrées aux usines, nous trouvons :

En 1890 Sept tonnes $\frac{1}{2}$ par arpent
En 1894-95 Dix tonnes.

Mais ces moyennes ne sont pas exactes, à cause de la grande proportion de terrains mal cultivés, sur lesquels les rendements obtenus ont été dérisoires.

Il est arrivé au Canada—et le fait se représentera chaque fois qu'on fondera une sucrerie nouvelle—ce qui est arrivé dans les autres pays, par exemple au Nebraska, où les rendements moyens en poids, très faibles au début, inférieurs même à ceux du Canada, se sont relevés à 14 tonnes l'acre, à peu près à 12 tonnes l'arpent, après cinq années de culture.

Chaque année, le nombre des non-valeurs diminuant, la culture générale s'améliorant, le rendement moyen augmente.

Nous avons constaté que la plupart des cultivateurs ca-

nadiens étaient arrivés à 12 tonnes par arpent en 1894. Nous croyons pouvoir adopter ce chiffre comme représentant une moyenne raisonnable pour les terres convenablement cultivées.

(d) *Produit brut et Bénéfices nets par arpent.*

Sur les bases indiquées de 12 tonnes par arpent, de \$4.00 par tonne et de \$30.00 de dépenses, engrais et transport compris, le cultivateur canadien doit réaliser par arpent :

Une recette brut de \$48.00
Un profit net de \$18.00

et la modération qui nous a guidé dans nos évaluations nous permet d'affirmer que ces résultats peuvent être considérés comme étant au dessous de la réalité.

Ce bénéfice de \$18.00 par arpent, si satisfaisant qu'il soit dans les conditions actuelles de l'agriculture au Canada, paraîtra médiocre à ceux qui ont vu M. X... de Farnham, réaliser près de \$600.00 sur six arpents de betteraves, M. Y., de St Barthélemy, tirer \$125.00 par arpent avec \$25.00 de dépense, M. Z., de Berthier, éviter la ruine imminente en 1894, par la culture de 15 arpents sur billons sans autre dépense en argent que le prix de la graine et \$15.00 de salaire payé à un seul ouvrier pendant un mois, et obtenir \$90.00 par arpent. Bien d'autres exemples de rendements élevés et de gros bénéfices pourraient être cités.

Mais nous préférons ne pas insister sur ces résultats exceptionnels qui ne peuvent être obtenus dans la généralité des cas, et qui exigent d'ailleurs un concours de circonstances favorables : terres fort riches, fortement engraisées, culture rationnelle parfaite, soins donnés juste à l'heure voulue, saison parfaite, etc. L'industrie sucrière ne peut se baser que sur des moyennes réalisables et non sur des résultats exceptionnels trop peu nombreux pour avoir une influence pratique sur l'ensemble.

(c) *Autres avantages. Collets, Feuilles, Pulpe, etc.*

Mais, en dehors du bénéfice en argent comptant, il y a d'autres avantages qui, pour n'être pas immédiatement réalisables, n'en ont pas moins une importance réelle.

En premier lieu, il y a sur chaque arpent, après l'enlèvement des betteraves, plusieurs tonnes de feuilles et de collets, qui fournissent une nourriture supérieure même à la pulpe pour les animaux. Si le cultivateur ne veut pas se donner la peine de les transporter à la ferme, ces résidus laissés sur le sol forment un engrais qui a sa valeur, à cause des sels solubles contenus dans les feuilles et collets, qui sont plus riches en sels que la betterave.

Vient ensuite la pulpe, dont le fabricant est bien aise de se débarrasser à un prix variant de 50 cts à \$1.00 la tonne, et dont la valeur comme aliment pour les bestiaux dépasse \$2.00 d'après les estimations les plus modérées.

Enfin, et c'est le point le plus important, il faut tenir compte de l'augmentation de récoltes qui survient la betterave. Les labours profonds, les sarclages et binages fréquents, dont les frais sont largement comptés dans les \$30.00 de dépenses indiquées par arpent, améliorent la terre et augmentent notablement les récoltes suivantes. Cela a été constaté partout où on a fait de la betterave au Canada.

L'influence de cette culture a été reconnue depuis longtemps en Europe ; elle a sauvé les cultivateurs du Nord de la France, de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Autriche etc., dans les moments de crise agricole. Citons à ce sujet une phrase typique d'un rapport de la Société d'Agriculture de Valenciennes (France) au gouvernement français en 1854.

“ Le point de départ de nos progrès agricoles a été la culture de la betterave. C'est elle qui a créé notre situation, qui l'aurait faite malgré nous. C'est elle qui nous a appris à cultiver ”.

Nous pourrions multiplier les citations de ce genre, mais l'espace nous manque. Bornons-nous à quelques phrases d'un discours prononcé à la Chambre des Députés en 1884 par M. Melin, alors ministre de l'agriculture, aujourd'hui premier ministre :

“ La betterave a le grand avantage d'aider, de seconder toutes les cultures qui l'entourent. Elle se marie volontiers à la culture du blé. Grâce à elle, l'Allemagne est arrivée à des rendements en blé extraordinaire, invraisemblables et trop exacts pourtant de 50 hectolitres par hectare (46 minots à l'arpent). 40 hectolitres c'est la règle ; nous sommes heureux quand nous les obtenons en France.....

C'est encore la betterave qui permet d'engraisser un bétail nombreux ; si la betterave disparaît, on reviendra à l'état où étaient les départements sucriers avant la culture de la betterave, alors que les terres ne valaient pas le quart de ce qu'elles valent aujourd'hui ”.

Comme on le voit, M. Meline insiste sur l'importance de la culture de la betterave au point de vue des rendements en blé. Il est reconnu en effet en Europe qu'on ne peut cultiver le blé avec profit s'en ne cultiver en même temps la betterave. Inversement il est admis que partout où l'on fait de la betterave, la culture du blé redevient rémunératrice.

Ceci est très-important pour les cultivateurs de la province de Québec, qui ont à peu près complètement renoncé à produire du blé. Grâce à l'amélioration des terrains provoqués par la culture intensive de la betterave, ils pourraient sans aucun doute revenir au blé et obtenir des rendements égaux sinon supérieurs à ceux que l'on obtient dans l'Ouest.

Nous reviendrons sur ces résultats dans un autre chapitre.

Ce qu'il est important de retenir des remarques précédentes, c'est que la culture de la betterave est non seulement possible, mais encore très pratique dans tous les centres culturels de Québec et d'Ontario. Rémunératrice dès le début, elle devient de plus en plus profitable, grâce aux progrès que le cultivateur est, pour ainsi dire, obligé de réaliser malgré lui chaque année.

Il s'écoulera cependant plusieurs années avant que le cultivateur canadien puisse regagner l'avance qu'ont sur

lui les fermiers des autres pays à betteraves et obtienne comme eux des rendements élevés en poids, en même temps que des plantes riches en sucre. Il a fallu cinq années de travail et d'expériences aux fermiers du Nebraska et de la Californie—pour ne citer que ceux-là—pour se mettre au courant de la culture de la betterave. Il est raisonnable de penser que le même laps de temps nécessaire aux cultivateurs canadiens pour arriver au même résultat et fournir aux usines un approvisionnement régulier de betteraves riches. Cinq années ne sont pas de trop, même en Amérique, pour réaliser les progrès qui ont coûté soixante ans de travail aux cultivateurs et aux fabricants de sucre de l'Europe.

CHAPITRE III

LA FABRICATION DU SUCRE EN 1898.

Puissance moyenne des usines. Coût de la construction. Question du Raffinage. Compte de fabrication en marche normale. Pertes dans les années des débuts. Impossibilité de fonder l'industrie sans protection.

Si l'on prend les mesures nécessaires pour fonder, d'une manière durable en 1898, l'industrie sucrière au Canada, il faut s'attendre à voir construire des fabriques bien différentes de celles que l'on a montées en 1881.

Les Américains qui ont acheté les machines de Berthier et Farnham ont commis une lourde faute dont ils commencent à se repentir. A ce point de vue, la disparition des vieilles usines est plutôt un bienfait pour le pays.

Elles avaient été construites en 1881, à une époque où la puissance moyenne des fabriques européennes ne dépassait pas 200 tonnes par 24 heures, et elles étaient plutôt au dessous de cette puissance moyenne.

Aujourd'hui, la moyenne en Allemagne est de 350

tonnes. La France a transformé et transforme encore ses usines pour arriver au même chiffre. Aux Etats-Unis à part des fabriques de Rome (N. Y.) et Eddy (N. Mex., montées avec les machines de Farnham et de Berthier, qui travaillent 120 et 200 tonnes par 24 heures, il y a en opération :

4	sucreries de 300 à 350 tonnes :	Grand Island & Norfolk Nebr.
		Los Alamitos, Cal. Lehi [Utah]
1	do de 800 tonnes	Chine, Cal.
1	do de 1000 tonnes	Watsonville, Cal.

On installe en outre une sucrerie de 3,000 tonnes par jour à Salinas, Cal. Une centaine d'autres sucreries, de 300 à 1000 tonnes, sont actuellement projetées dans une douzaine d'Etats.

Comme on le voit, la tendance générale est d'augmenter autant que possible la puissance des usines.

Au Canada, nous considérons que la puissance moyenne doit être de 500 à 550 tonnes par jour, et que chaque usine doit marcher 80 jours par campagne (contre 63 en Allemagne, 62 en France en 1895-96). Nous choisissons comme base 500 tonnes parce que c'est à peu près la limite de ce que l'on peut travailler avec une seule batterie de diffusion.

Avec les usines anciennes, de 200 tonnes et au dessous, les frais étaient considérables. En marche normale, Berthier, à 200 tonnes par 24 heures, dépensait \$3.00 de frais de travail par tonne de 2000 lbs. Il fallait 110 hommes. La consommation de charbon s'élevait à 22 0/0 du poids des betteraves. Farnham, plus mal monté, brûlait 30 0/0 de charbon.

Dans une sucrerie moderne, 160 hommes suffisent largement pour un travail de 500 à 550 tonnes. La consommation de charbon descend de 8 à 12 0/0 du poids de la betterave, selon la qualité du combustible et selon la richesse de la betterave.

Enfin, les frais de travail par tonne tombent, au Canada, à \$2.00 au lieu de \$3.00 à Berthier en 1894, ce qui,

pour une campagne de 40,000 tonnes représente une économie de \$40,000.

En 1881, une sucrerie de 200 tonnes coûtait près de \$300,000 : c'est le prix qui a été payé pour Berthier. Aujourd'hui une fabrique de 500 à 550 tonnes au Canada coûterait à peine \$350,000, en supposant toutes les machines importées. On peut trouver des entrepreneurs à forfait à ce prix, avec toutes garanties de bonne construction et d'appareils perfectionnés, de quantité de travail, de rendement, de consommation de combustible, etc., etc.

En présence de ces chiffres, il est bien évident que personne ne voudra installer au Canada des sucreries trop faibles ou des appareils démodés. Le Canada, dernier venu dans le monde sucrier, aura au moins la consolation de posséder les usines les plus parfaites, les plus économiques puisqu'elles auront été les dernières construites.

(a) *Coût d'une sucrerie de 500 à 550 tonnes
par 24 heures.*

Il s'agit, bien entendu, d'une usine moderne, munie des derniers perfectionnements, supposée complète, prête à fonctionner, située dans Québec ou dans Ontario, à portée du chemin de fer ou du fleuve.

Le matériel importé, avec les frais d'emballage, d'assurance maritime, de fret par mer et par chemin de fer, les droits de douane, etc, coûtera, d'après nos calculs, de \$210,000 à \$220,000.

L'USINE COUTERA \$350,000, SAVOIR :

Machines importées, fret, droit, etc.	\$220 000	
Bâtisses	80,000	
Installation, outillage, etc	50,000	\$350,000

Il faut y ajouter comme fonds de roulement :	50,000	
--	--------	--

Ce qui donne un total de	\$400,000
--------------------------	-----------

représentant le capital nécessaire pour une fabrique de 500 à 550 tonnes.

Le fonds de roulement est indispensable, principalement à cause de dépenses à faire pour la culture, et aussi pour les marchandises, graines, charbon, pierre à chaux, coke, tissus, etc., à emmagasiner avant la campagne.

(b) *Opérations de l'usine. Compte de Fabrication.*

Pour donner une idée de l'importance des opérations de cette sucrerie, nous allons établir le compte de ce qu'elle dépense et de ce qu'elle produit, c'est-à-dire le compte de fabrication.

Nous supposons pour cela la sucrerie installée depuis plusieurs années, l'éducation "betteravière", des fermiers terminée, la betterave donnant un rendement en poids régulier, de 12 tonnes par arpent, la richesse atteignant 14 pour cent, et surtout, le travail de l'usine régulier et économique.

Nous admettons en outre que la sucrerie ne fait que du *sucre brut*. Quelques explications à ce sujet sont nécessaires :

Il est généralement admis que l'on peut faire du sucre granulé directement en sucrerie. Nous en avons fait, pendant des campagnes entières, à Farnham, Berthier, Eddy ; on en fait partout aux Etats-Unis sauf dans la sucrerie de Watsonville, Cal., qui appartient à un raffineur, et dont tout le sucre est raffiné à San Francisco. Il y aurait bien quelque chose à dire sur la qualité et surtout sur la régularité de ce sucre granulé, mais puisque le consommateur l'accepte, nous n'insistons pas, et nous admettons qu'il est possible d'en obtenir le sucre granulé directement de la betterave.

Cette fabrication est-elle économique ? Le serait-elle surtout dans le cas prévu par nous du développement complet de la sucrerie indigène ? Evidemment non.

Les deux industries de la Fabrication et du Raffinage sont absolument différentes :

Le Raffinage est une industrie régulière, continue, fonctionnant d'un bout de l'année à l'autre sauf quelques arrêts pour les réparations. Le raffineur, maître de la matière première, le sucre brut, qu'il peut mélanger à son gré dans les chaudières à fondre, s'arrange de manière à avoir tou-

jours la même quantité et la même qualité de produit à travailler chaque jour, et obtient constamment le même granule avec le même rendement.

Au contraire, la fabrication du sucre est une industrie irrégulière, travaillant 80 jours par an. Le fabricant est obligé de prendre sa matière première, la betterave telle qu'elle lui vient, bonne ou mauvaise. La qualité varie selon les années, selon la culture et le degré de conservation. Elle peut varier d'un jour à l'autre à cause des intempéries des saisons. On ne peut obtenir un sucre raffiné régulier qu'avec de grandes variations dans le rendement.

En outre, un fabricant de sucre qui ferait exclusivement du Granulé devrait avoir à sa disposition une puissante organisation commerciale semblable à celle des raffineurs. Produisant tout son sucre en 80 jours, il devrait, pour conserver sa clientèle, emmagasiner les trois quarts de sa production ; de là la nécessité d'un fonds de roulement considérable, qui augmenterait dans une énorme proportion le capital déjà fort élevé des compagnies sucrières.

Pour ces raisons—et une foule d'autres que nous ne pouvons indiquer ici—nous considérons que le fabricant de sucre doit faire exclusivement du sucre roux dans la majorité des cas, et nous basons nos calculs sur cette fabrication.

Nous faisons cependant une exception pour les quelques sucreries qui seront, pour des raisons agricoles, établies trop loin des raffineries, et pour lesquelles les frais de transport des sucres balanceraient les désavantages dont nous parlons. Ces sucreries devraient, coûte que coûte, produire des sucres raffinés, mais elles ne représentent qu'une faible proportion dans la production sucrière canadienne. Nous ne voyons qu'une sucrerie possible au Manitoba, quelques-unes à l'extrémité de l'Ontario et une ou deux dans Québec qui soient dans ce cas.

Notre sucrerie de 500 à 550 tonnes par 24 heures est supposée travailler 80 jours pleins, soit en chiffres ronds 3000 tonnes.

(b) *Estimation des Dépenses.*

	Par campagne	Par tonne
Salaires, 15 à 20 employés à l'année, y compris les agents de culture, etc.	\$14,000	35 cents
Main d'oeuvre, 160 hommes, 80 jours, plus les arrêts	16,000	40
Réparations et turbinages après campagne, main d'oeuvre	4,000	10
Charbon, 10 0/0 en Europe, 12 0/0 admis pour le Canada, 4,800 tonnes à 3.50 la tonne	16,800	42
Coke, 400 tonnes à 7.50	3,000	7½
Pierre à chaux, 2800 tonnes à 1.50 moyenne	4,200	10½
40,000 sacs à sucre, à 12½c	5,000	12½
Tissus pour filtration	1 200	3
Marchandises diverses	8,400	21
Frais généraux, taxes, assurances, etc	7,400	18½
Total	\$80,000	2.00

A ces dépenses de fabrication, il faut ajouter :

40,000 tonnes de betteraves à \$4.00, soit \$160,000.

Nous aurons à rappeler tous ces chiffres de dépense quand nous parlerons, au chapitre IV, des avantages de l'industrie sucrière.

(c) *Estimation des Produits de la fabrication.*

Ces produits comprennent d'abord le sucre, dont le rendement normal dans les conditions où nous nous plaçons sera de 12 pour cent du poids des betteraves—avec une polarisation de 96o minimum—ensuite la pulpe et la mélasse.

Pour simplifier les calculs à propos de la pulpe et de la mélasse nous admettons que l'on peut réaliser avec ces produits 50 cents par tonne de betterave. Cela correspond à un rendement net de 40 pour cent de pulpe supposée vendue à 75 cents par tonne, prise à l'usine, prix facilement admis par les cultivateurs, et à un rendement de 2½ pour cent en mélasse à quatre dixièmes de cent par livre.

Le prix de quatre dixièmes de cent est basé sur le minimum de sucre qu'on peut en extraire, frais déduits, par une seule opération d'osmose. Nous ne tenons pas compte du supplément de prix qu'on obtiendrait si on traitait les mélasses par les procédés d'extraction Steffen et autres.

Dans une campagne de 40,000 tonnes, ces résidus, pulpe et mélasse, fournissent donc une recette minimum de \$20,000.

Pour l'évaluation du produit "sucre" nous prenons comme base le cours actuel des sucres allemands à 960 f. o. b. Montréal—soit 2½¢ par lb., augmenté de la prime d'exportation allemande, diminué du transport moyen des usines canadiennes—futures—à Montréal. En chiffres ronds 2¾¢ par lb. La prime allemande est d'un peu plus de trois dixièmes de cent par livre tout compris.

Cette prime—comme les autres primes européennes—disparaîtra prochainement, et comme les sucres sont à un prix tellement bas que les usines européennes malgré les primes, perdent aujourd'hui de l'argent, il est probable que les cours ne manqueront pas de se relever de l'importance des primes au moment de la suppression. Une nouvelle baisse du prix des sucres n'est guère probable, ni possible, au moins avant un certain nombre d'années.

Nous nous plaçons comme on le voit, au point de vue de la marche normale des usines canadiennes quand il n'y aura plus de protection directe ou indirecte, et nous ne tenons pas compte du droit de douane actuel de ½ cent par lb., qui est une prime indirecte. En un mot nous nous mettons dans le cas d'une concurrence à armes égales avec les autres pays betteraviers, sans aucune protection, sans aucune prime, ni de leur côté ni du nôtre.

Il est à peine besoin de dire que si les primes étaient maintenues en Europe, il n'y aurait aucune raison pour que le gouvernement canadien supprimât, ou même réduisît le droit actuel de ½ cent sur les sucres importés. Même en cas de réduction, il maintiendrait au moins un droit équivalant à la petite prime allemande actuelle, de sorte que notre raisonnement subsisterait même dans ce cas. Notre prix de 2¾¢ par lb., peut donc être conservé comme base.

Dès lors notre compte de produit s'établit comme suit :

Pulpe et mélasse	\$ 20,000	
Sucre, 12 o/o sur 40.000 tonnes, ou 9,600,000 lbs à 2 $\frac{3}{4}$ c	264,000	
		<hr/>
Total	284,000	

Le compte général de fabrication devient :

(d) *Compte Général de Fabrication*

Produit	Sucre	\$264,000	
	Pulpe et mélasse	20,000	284,000
Dépenses	Betteraves	160,000	
	Frais de travail	80,000	240,000
			<hr/>
	Bénéfices	\$ 44,000	

Soit 11 pour cent du capital total de \$400,000 immobilisé dans cette entreprise sucrière.

Ce résultat ne peut être considéré comme brillant.

Il suffit cependant à démontrer que l'industrie sucrière canadienne, livrée à elle-même, sans aucune protection gouvernementale, une fois la période difficile des débuts passée, ne se trouvait pas dans de plus mauvaises conditions que l'industrie sucrière allemande, ou française ou belge. Même avec leurs primes actuelles, les Européens ne gagnent pas en moyenne \$1.10 par tonne actuellement.

Il faut remarquer aussi que nous avons été plutôt un peu au dessous de la réalité comme produits, et au dessus comme dépenses ; de sorte que le chiffre de bénéfices indiqué est plutôt un minimum.

(e) *Pertes probables dans les premières campagnes.*

Jusqu'à ce que les cultivateurs arrivent à fournir aux usines un approvisionnement complet et régulier de 40,000 tonnes de bonne betterave, c'est-à-dire pendant un laps de temps d'au moins 5 années, les rendements ci-dessus ne peuvent être obtenus.

Pendant les 5 ou 6 premières années il faut s'attendre dans chaque sucrerie : 1o à un approvisionnement moyen

de 25,000 tonnes à peine, 20 à un rendement en sucre de 10 0/0 au lieu de 12 0/0.

Les frais généraux augmenteront d'au moins 50c par tonne. La betterave, à cause des frais d'inspection, des transports par chemins de fer, des frais de passage et d'expédition, etc., etc., coûtera au moins \$1.00 de plus.

Nous n'avons aucune crainte d'être contredit sur ce point. Nos estimations, sont modérées et basées sur l'expérience de toutes les sucreries nouvellement établies aussi bien aux Etats-Unis qu'au Canada.

Quant au prix du sucre, puisque nous supposons les usines construites immédiatement et marchant sous le régime de protection indirecte encore existant, nous admettons comme base le cours du sucre allemand f. o. b. Montréal, soit 2½c, augmenté du droit de douane actuel de ½ cent. Total 3c.

Le compte de fabrication pendant cette période devient :

Dépenses—25,000 T. betteraves à \$4	\$100,000	
Frais de transport, surveillance de culture, pesage, etc,	25,000	
Frais de travail : 2.50 par tonne	62,500	187,500
Produit Pulpe et mélasse	12,500	
5,000,000 lbs sucre à 3c	150,000	162,500
		\$25,000.

Résultat qui n'est pas de nature à provoquer la création de nombreuses sucreries au Canada, au moins avec la protection actuelle limitée à un demi cent par lb., de sucre brut.

CHAPITRE IV

RÉSULTAT QUE PRODUIRAIT L'INTRODUCTION DE L'INDUSTRIE SUCRIÈRE AU CANADA

Neuf millions de dollars conservés dans le pays chaque année. Culture de 133,000 arpents de betteraves. Profits des cultivateurs. Amélioration des terres. Augmentation du prix de la propriété foncière. Huit mille ouvriers dans les usines. Charbon, Pierre calcaire, etc., Cent mille têtes de bestiaux engraisés avec la pulpe. Utilisation de la mélasse.

Se basant sur les brillants résultats obtenus dans tous les pays à betteraves, les promoteurs de l'industrie sucrière canadienne n'ont cessé d'affirmer depuis 20 ans que cette industrie doit ramener la prospérité dans le pays, augmenter la valeur de la propriété foncière, enrichir la population agricole, stimuler le commerce et l'industrie en général, et supprimer, ou au moins réduire notablement l'émigration canadienne aux États-Unis.

Tout cela est vrai, mais il nous semble qu'il n'est pas inutile d'étudier la question de plus près. Une partie de ces résultats peut se calculer en dollars, et les chiffres valent mieux que les affirmations, quand ils sont déduits de bases sérieuses au moyen de calculs irréprochables.

Nous nous proposons de faire ces calculs.

(a) *Sommes annuellement dépensées pour l'achat du sucre à l'étranger.*

Le Rapport au Ministre du Commerce pour 1896, imprimé à Ottawa par ordre du Parlement nous donne, pages 108 et 109 les sommes ci-après :

Importations de sucres au Canada en	1892—Valeur	
do	93	\$7,806,737
do	94	6,510,579
do	95	8,518,568
do	96	8,286,472
		6,024,546

Nous laissons de côté l'année 96 pendant laquelle l'incertitude sur le tarif douanier alors en préparation a causé une forte réduction dans les quantités importées—réduction qui sera compensée par les importations de 1897, aujourd'hui inconnue—comme la réduction en 93 a été compensée par un excédent d'importation en 1894—et nous trouvons comme moyenne des 4 années 1892—95—\$7,780,589.

A ce chiffre moyen il convient d'ajouter environ vingt pour cent, représentant les frais de commission, de fret et d'assurances maritimes sur ces sucres, soit \$1,556,117. Total \$9,336,706.

On peut donc affirmer :

Que le premier résultat de l'introduction de l'industrie sucrière au Canada sera de conserver dans le pays plus de neuf millions de dollars actuellement dépensés chaque année en achats de sucres à l'étranger.

(b) *Nombre d'arpents à cultiver en betteraves*

Chaque sucrerie du type choisi par nous doit travailler 40,000 tonnes, ce qui, à 12 tonnes l'arpent, représente une étendue totale de 3,333 arpents.

Comme il faudra 40 sucreries de cette force, leur approvisionnement demandera 40 x 3,333 ou 133 320 arpents.

(Notre chiffre de 40 sucreries est basé sur la consommation totale du sucre au Canada, que nous évaluons à 150,000 tonnes de sucre raffiné, ou à 160,000 tonnes au minimum de sucre brut à haut titrage comme celui que produiront les fabriques canadiennes. Nous avons dû faire un calcul assez compliqué, trop long à exposer ici, pour trouver cette quantité de 150,000 tonnes de raffiné, les statistiques d'Ottawa ne l'indiquant pas explicitement. Mais nous trouvons une vérification satisfaisante dans " L'annuaire Statistique du Canada, 1895 ", publié par le Ministère de l'Agriculture, qui indique, page 18, la consommation, par tête, de 69 lbs pour 1895. Sur cette base, nos évaluations seraient largement dépassées ; puisqu'il y a 5,000,000 d'âmes au moins dans le pays).

Nous pouvons donc affirmer :

Qu'il faudra cultiver plus de 133,000 arpents en betteraves pour approvisionner les 40 sucreries.

Cela représente pour les cultivateurs

[c] Un produit brut annuel de \$6,399,360 à raison de \$48.00 l'arpent.

[d] Un bénéfice net annuel de 2,399,760 do 18.00 do

Sans compter la valeur des résidus laissés sur le sol ou consommés à l'étable : feuilles et collets.

Sans compter l'amélioration des terres, l'augmentation forcée des récoltes suivantes, etc., etc.

Et, si l'on admet que chaque cultivateur fasse en moyenne cinq arpents de betteraves, on voit que :

[e] 26,660 familles de cultivateurs bénéficieront de cette culture.

(f) *Augmentation du prix de la propriété foncière.*

Ici nous ne pouvons pas donner une évaluation en chiffre. Nous rappellerons seulement que la culture de la betterave en Europe a donné partout une énorme plus-value—que le ministre M. Meline évaluait à trois cents pour cent en France—à la propriété foncière. Aux Etats-Unis, partout où l'industrie a été établie pendant plusieurs années, le prix des terrains, à plusieurs milles de rayon, a doublé, triplé ou quadruplé. Il n'y a pas d'exception à cette règle, et il n'y a aucune raison pour que le même fait ne se reproduise pas au Canada.

(g) *Dépenses aux usines. Coût de la construction.*

Chaque sucrerie, fonds de roulement déduit, doit coûter \$350,000 de construction.

Il faudra donc dépenser \$14,000,000 pour les 40 usines, et sur ce montant, y compris les droits, huit millions de dollars resteront dans le pays.

(h) Nombre d'ouvriers. Montant dépensé en salaires aux usines.

Nous avons calculé que chaque sucrerie emploiera 160 ouvriers pendant la campagne, et leur paiera \$16,000 en salaire; qu'elle aura 20 employés à l'année payés \$14,000 et dépensera en outre \$4,000 après la campagne, en salaires, pour réparation, turbinages, etc.

Cela représente pour les 40 usines :

16,400 ouvriers pendant la campagne, recevant	\$640,000
800 employés à l'année, recevant	560,000
1600 ouvriers (environ) aux réparations et recevant	160,000
	<hr/>

Soit 7,800 employés en tout recevant un total de \$1,360,000

(i) Consommation de charbon.

Par usine	4,800 tonnes représentant	\$ 16,800
Pour 40 usines	19,000 " "	\$672,000

(j) Consommation de pierre à chaux.

Par usine	2,800 tonnes représentant	\$ 4,200
Pour 40 usines	112,000 " "	\$168,000

(k) Consommation de coke.

Par usine	400 tonnes représentant	\$ 3,000
Pour 40 usines	16,000 " "	\$120,000

(l) Consommation de Sacs.

40,000 par usine. En tout 1,600,000 sacs, valeur \$200,000

*(m) Consommation de Produits divers.
Frais Généraux, etc.*

\$17,000 par usine. En tout \$680,000

(n) *Emploi de la Pulpe.*

L'expérience a démontré que l'élevage des bestiaux au moyen de la pulpe donne partout d'excellents résultats. L'empressement des cultivateurs de Berthier à enlever la pulpe à l'usine pendant les hivers 1893-94-95 au prix relativement élevé de \$1.00 par tonne, prouve suffisamment qu'ils se sont rendu compte de la valeur de cette nourriture, et il n'y a pas lieu d'insister sur ce point, sauf pour indiquer la quantité de pulpe qu'il a fallu en moyenne pour augmenter de 25 à 30 pour cent en quatre mois d'hiver le poids d'un boeuf de moyenne taille, de 1000 à 1200 livres, et l'élever de 1250 à 1500 livres.

Cette quantité a été d'environ 6 tonnes.

Chaque sucrerie produisant 16,000 tonnes de pulpe pressée, les 40 sucreries produiront 640,000 tonnes annuellement, ce qui en chiffres ronds représente la quantité nécessaire à cent mille têtes de bétail.

L'industrie sucrière permettrait donc d'engraisser cent mille animaux par an.

Quant au bénéfice pour l'éleveur, nous avons constaté qu'il varie de \$10.00 à \$20.00 par tête. Le cultivateur fera lui-même le calcul, sachant que l'on doit donner par jour à chaque animal en 12 livres de foin sec et 100 livres de pulpe.

Prenant l'évaluation la plus modérée comme bénéfice, soit \$10.00, on voit que " La pulpe à elle seule doit donner, chaque année, par l'élevage des bestiaux, un million de dollars au moins à la population agricole ".

Mentionnons, en passant, le travail fourni aux ouvriers chargés, pendant l'hiver, de l'entretien de ces 100,000 animaux, et la valeur du fumier produit.

Il faut environ 2 hommes pour soigner 100 boeufs : les 100,000 boeufs fourniraient donc du travail pour 2000 hommes chaque hiver.

(o) *Emploi de la Mélasse.*

A défaut d'autre emploi, la mélasse pourrait être distillée et fournir de l'alcool fin, équivalent comme qualité aux meilleurs alcools de l'Ontario. Nous n'insisterons pas sur

cette question qui compliquerait inutilement notre étude actuelle. Disons cependant que les 40,000 tonnes de mélasse produite pourraient prendre la place de 30,000 tonnes de blé d'Inde dans l'industrie de la distillation, ou de un million de bushels. Au prix moyen de 30 cents par bushel, on voit que l'utilisation de la mélasse ferait garder dans le pays \$300,000 par an, aujourd'hui consacrés à l'achat du maïs américain.

CHAPITRE V.

MOYENS À EMPLOYER POUR FONDER L'INDUSTRIE SUCRIÈRE CANADIENNE.

Question des capitaux. Seize millions à trouver. Nécessité d'une protection. Exemples des Etats-Unis. Importance, forme et durée de la protection.

Le principal, pour ne pas dire le seul obstacle à l'établissement de cette industrie est la difficulté de réunir les capitaux nécessaires à la construction des sucreries.

Il s'agit, en effet, de fournir au pays 150,000 tonnes de sucre raffiné, représentant au moins 160,000 tonnes de sucre brut à haut titrage, c'est-à-dire la production de 40 grandes usines dont chacune nécessite, en y comprenant d'un fonds de roulement suffisant, un capital d'environ \$400,000. Il s'agit donc d'un capital total de Seize millions de dollars à réunir.

Or on ne trouverait, ni seize millions, ni une somme quelconque pour faire des sucreries dans les conditions économiques *actuelles* de la production du sucre de betteraves au Canada.

Fonder une sucrerie en ce moment, avec une proportion indirecte de $\frac{1}{2}$ cent par livre de sucre brut, c'est s'exposer à cinq ou six années de travail et de difficultés, et à une perte annuelle de \$25,000,—sans parler de la dépréciation sur les bâtisses et les machines—jusqu'au moment où les cultivateurs auront acquis de l'expérience, et cela avec la simple perspective d'obtenir, en cas de succès final, un ré-

venu brut de onze pour cent par an à partir de la sixième campagne.

Mieux vaudrait placer son argent sur hypothèque à Montréal ou à Toronto. On aurait autant de profits avec moins de risques et moins de difficultés.

Il faut donc changer ces conditions économiques. Il faut remplacer les pertes des années du début par des bénéfices. C'est le seul moyen d'attirer les capitaux.

Il est impossible, comme nous l'avons expliqué au chapitre III, de songer à réduire les dépenses. Le prix admis de \$4.00 par tonne pour la betterave pendant les premières années n'est déjà pas trop élevé. Les frais de travail indiqués sont plutôt modérés.

Impossible aussi d'admettre une augmentation du rendement en sucre ou du produit des pulpes et mélasses. Il ne reste donc qu'une voie ouverte : c'est l'augmentation du prix du sucre.

Et pour l'obtenir, il faut absolument accorder à l'industrie du sucre indigène une protection raisonnable supérieure à celle qui existe actuellement.

Le mot " Protection " sonne assez mal aux oreilles d'un gouvernement dont les tendances libre-échangistes ne sont un mystère pour personne, et l'on aurait de fortes chances d'être mal accueilli si l'on demandait en ce moment aux Chambres de revenir carrément à la politique protectionniste adoptée autrefois par les chefs du parti conservateur à Ottawa.

Mais il ne peut être question de demander une protection exagérée comme importance ou illimitée comme durée, et notre ferme conviction n'est que la solution proposée par nous peut être acceptée par le gouvernement d'Ottawa malgré ses préférences pour le libre-échange.

En effet, il n'y a pas une seule industrie au Canada qui ne soit encore protégée en ce moment. La protection a été réduite—modérément—partout où elle a paru être exagérée, mais elle n'a été supprimée nulle part. Pourquoi l'industrie de la betterave ferait-elle exception à cette règle ?

Prenez un exemple : l'industrie du Raffinage du sucre. La protection qui lui est accordée se mesure par la différence des droits entre les sucres bruts et les sucres raffi-

nés. Elle était de 64 cents par 100 livres sous le régime conservateur. On l'a réduite à 50 cents par cent livres—ce qui, soit dit en passant, représente trois ou quatre fois la protection accordée aux raffineurs aux Etats-Unis, pays protectionniste s'il en fût !

Loin de nous l'idée de protester contre la protection accordée aux raffineurs canadiens, et qui leur est nécessaire pour lutter contre l'importation des raffinés *primés* d'Allemagne et d'ailleurs. Mais si l'on juge utile de maintenir une protection sérieuse, qui durera probablement longtemps encore — à l'industrie de raffinage qui a eu le temps de réaliser de nombreux millions sous le régime conservateur, pourquoi ne protégerait-on pas l'industrie de la betterave, qui est une industrie agricole par excellence ?

La comparaison entre ces deux industries est tout à l'avantage de la dernière. Pour chaque tonne de sucre produite, le raffineur dépense dans le pays à peine \$5.00, le fabricant de sucre \$20.00. Dans ses usines valant toutes ensemble deux ou trois millions le raffineur occupe deux mille ouvriers. Les sucreries de betteraves coûteront seize millions et occuperont dix mille hommes—sans parler des ouvriers employés aux cultures. Le fabricant de sucre peut montrer à l'actif de son industrie le développement de la culture intensive dans le pays, l'augmentation progressive des récoltes, l'élevage des bestiaux sur une grande échelle, etc., etc. Le raffineur se contente de travailler avec le moins de frais possible un produit exotique qu'il revend aussi cher que possible aux Canadiens. Le prix de ce sucre importé va à l'étranger et diminue chaque année la richesse nationale de plus de neuf millions de dollars. Le prix de la betterave resterait dans le pays.

En présence de ces faits bien constatés, il est inadmissible que le gouvernement libéral continue à réserver ses faveurs à des industries comme le Raffinage, et ne veuille rien accorder à l'industrie sucrière proprement dite.

Il est donc probable, sinon certain que si les promoteurs de l'industrie de la betterave savent choisir leurs arguments et ouvrir les yeux des ministres et des membres du Parlement, ils obtiendront le résultat désiré, c'est-à-dire le vote d'une loi de protection convenable, avec une durée suffisante pour assurer le succès de leur industrie.

Importance et durée de cette protection.

Plus cette protection sera forte, plus les résultats seront rapides et complets. Mais il y a un minimum au dessous duquel elle ne serait plus efficace.

L'exemple des Etats-Unis va nous guider dans la recherche de ce minimum.

Pour développer rapidement l'industrie sucrière nationale, les Etats-Unis ont imposé des droits de douane assez élevés sur les sucres bruts étrangers. Ces droits correspondent à environ un cent $\frac{3}{4}$ par livre sur les sucres bruts à haut titrage dont nous avons parlé pour le Canada, c'est-à-dire pour les sucres polarisant de 96 à 98 degrés. En outre il y a des droits, dits de représailles, sur les sucres primés d'Europe, calculés de manière à contrebalancer les primes d'exportations et les autres primes des pays sucriers d'Europe.

Les Etats-Unis ont besoin de 500 sucreries de betteraves, d'une puissance moyenne de 40,000 tonnes. Il y a là de quoi utiliser à peu près tout le " capital sucrier " disponible en Europe et ailleurs.

Le bon sens suffit dès lors à faire comprendre que si l'on n'accorde pas les mêmes avantages aux capitalistes disposés à fonder des sucreries au Canada, ils porteront leurs capitaux aux Etats-Unis.

D'un autre côté, nous n'osons pas demander au Canada une protection supérieure à celle qui est accordée aux Etats-Unis— par exemple, l'ancienne protection de 2c par livre qui existait en 1890—On nous répondrait immédiatement : " S'il est vrai que le Canada offre, comme pays à betteraves, les mêmes avantages que la moyenne des Etats-Unis, il n'y a aucune raison d'accorder une protection supérieure à celle qui est reconnue suffisante dans ce dernier pays."

Il résulte de ces considérations que l'importance de la protection à demander doit être de un cent trois quarts par livre de sucre brut.

La forme sous laquelle devra être accordée cette protection a peu d'importance. Nous indiquerons au Chapitre VI la forme qui nous paraît être la plus pratiquement réalisable.

Quant à la Durée, nous nous plaçons au Canada — pays non protectionniste en théorie et en espérance—à un point de vue différent de celui des Etats-Unis qui sont absolument protectionnistes :

Nous admettons, avec le Gouvernement libéral d'Ottawa, que la période de protection doit être limitée au temps nécessaire à l'industrie sucrière pour regagner l'avance acquise par les autres pays à betteraves.

Nous croyons avoir démontré d'autre part :

1o Que l'industrie canadienne, la dernière venue dans le monde sucrier, munie par conséquent d'usines modernes, perfectionnées, pourra lutter sans désavantage avec les industries sucrières d'Europe et d'ailleurs le jour où on lui fournira une matière première de même qualité et dans les mêmes conditions de prix et de quantité ;

2o Que les conditions de l'agriculture au Canada—climat, terrains, etc. permettront d'y produire la betterave dans des conditions aussi avantageuses qu'en Europe et, en moyenne, qu'en Etats-Unis, le jour où les cultivateurs auront acquis de l'expérience dans cette culture ;

3o Que l'éducation betteravière des fermiers—si nous pouvons employer cette expression—demande cinq à six années d'expérience pratique, au Canada comme ailleurs, chose démontrée par la culture faite dans la province de Québec de 1890 à 1895 aussi bien que par les constatations faites au Nebraska, en Californie, etc., etc.

Il nous paraît dès lors raisonnable de conclure que la période de protection doit être de six années.

Il y a donc lieu de demander aux pouvoirs publics :

L'établissement, pour une période de six années, d'un régime de protection à l'industrie sucrière sur la base de un cent trois quarts par livre de sucre fabriquée au Canada.

CHAPITRE VI.

CONCLUSION. UNE SOLUTION PRATIQUE.

Dans les chapitres précédents, nous avons indiqué les principaux résultats que produirait l'industrie sucrière, supposée établie définitivement au Canada. Résumons-les brièvement ici :

1o *Au point de vue de l'Agriculture :*

La Betterave produira au Canada, comme elle l'a fait partout en Europe, et comme elle le fait en ce moment aux États-Unis, une véritable révolution dans les méthodes culturales. Le cultivateur trouvera en elle une récolte plus stable que les autres, moins sujette aux variations climatiques et beaucoup plus rémunératrice. Les autres produits agricoles, les céréales surtout, donneront des rendements beaucoup plus élevés grâce aux labours profonds, aux binages et aux sarclages nécessités par la betterave. La culture du blé, aujourd'hui presque abandonnée dans la province de Québec, pourra être reprise avec succès. La propriété foncière augmentera de valeur. L'emploi de la pulpe augmentera notablement la production du lait, favorisant ainsi le développement de l'industrie laitière, et permettra d'engraisser avec grand profit une centaine de mille boeufs de plus par année donnant ainsi une impulsion nouvelle à l'exportation du bétail canadien.

2o *Au point de vue du commerce et de l'industrie :*

La construction des quarante sucreries nécessaire à la production du sucre canadien nécessitera une dépense de quatorze millions de dollars dont huit millions en produits du commerce et de l'industrie du pays, et ces produits entreront dans les dépenses annuelles de l'ensemble des quarante usines pour une somme de \$1,840,000. En outre l'industrie des transports bénéficiera des sommes importantes représentant le fret de la betterave, de la pulpe, du sucre brut etc., etc. L'industrie de la construction mécanique aura aussi sa large part dans les frais d'installation, de réparation etc., etc.

30 *Au point de vue du travail à fournir aux ouvriers :*

La culture de 133,200 arpents de betteraves—et la culture intensive qui en sera la conséquence pour les autres produits agricoles—donnera de l'occupation à des milliers d'ouvriers agricoles aujourd'hui forcés de s'expatrier aux États-Unis. L'engrais des bestiaux à lui seul en occupera deux mille au moins. Quant aux usines, elles emploieront comme nous l'avons montré, environ huit mille ouvriers, et paieront en salaires une somme annuelle de \$1,400,000 environ.

40 *Au point de vue du pays en général :*

Le fait de retenir dans le Dominion les neuf millions de dollars annuellement dépensés en achats de sucres à l'étranger ne peut manquer d'avoir une influence considérable sur la prospérité générale. L'abondance des capitaux favorisera évidemment le développement des entreprises industrielles et commerciales, trop souvent retardé par la nécessité d'aller chercher des capitaux à l'étranger.

Bref, de quelque côté que l'on se tourne, on ne trouve que des avantages à cette industrie de la betterave. Elle ne peut nuire à personne, et fait du bien à tout le monde.

En présence de ces résultats qui sont réels, qui ont été constatés partout en Europe, dont plusieurs ont même été constatés au Canada pendant l'existence éphémère des petites sucreries canadiennes, l'hésitation n'est pas permise. Il faut introduire l'industrie sucrière au Canada, et il faut l'introduire tout de suite, car chaque année perdue représente des millions perdus pour le pays.

Quant aux moyens à prendre pour atteindre ce but, nous avons vu qu'il est nécessaire d'accorder à l'industrie sucrière une protection équivalente à un cent trois quarts par livre de sucre brut, et cela pour une durée garantie de six années.

Cette protection peut être accordée sous une forme directe :—bonus—ou sous une forme indirecte : droit de douane.

Nos préférences sont pour la forme indirecte—c'est-à-dire pour le relèvement du droit actuel de $\frac{1}{2}$ cent par livre au taux de $1\frac{3}{4}$ cent.

La forme directe, c'est-à-dire le " bonus " ou " bounty " payé en argent à l'industriel par le gouvernement, a été fort critiquée dans le passé, et a des chances de l'être encore davantage dans l'avenir. Elle suppose le contrôle parfait des opérations des sucreries par les agents du gouvernement, ce qui est une entrave à la liberté de l'industrie. Elle est coûteuse à cause de la comptabilité nécessaire pour ce contrôle. Enfin, en supposant que le développement de l'industrie soit rapide, elle expose le gouvernement à des versements importants qui pourraient troubler l'équilibre du budget.

La forme indirecte—droit de douane, a l'avantage de ne pas prêter à la critique, d'exiger moins de frais de contrôle, et surtout de fournir de l'argent au gouvernement au lieu de lui en enlever.

On ne manquera pas de nous objecter que le relèvement du prix des sucres par ce système se fera aux dépens du consommateur.

Nous admettons que le consommateur devra, en effet, payer son sucre $1\frac{1}{2}$ cent de plus par livre pendant les six années de protection.

Faisons remarquer tout de suite qu'une bonne partie de ce supplément de prix rentrera dans les caisses du gouvernement, attendu qu'il n'est ni probable ni possible que la production sucrière soit complète avant l'expiration des 6 années, qu'il y aura donc encore des sucres importés sur lesquels le droit de douane sera perçu. Il n'est pas possible d'estimer cette quantité à moins de la moitié, peut-être même des deux tiers de la consommation totale pendant les 6 années. On ne peut donc pas dire que l'industrie et l'agriculture bénéficieraient seules des sacrifices du consommateur.

D'un autre côté, ce sacrifice de $1\frac{1}{2}$ cent par livre est bien peu de chose en comparaison des immenses résultats apportés par l'industrie sucrière.

Enfin, le consommateur pourrait se consoler en constatant :

1o Qu'il paierait encore le sucre beaucoup moins cher qu'avant 1891, lorsque le droit sur le sucre raffiné importé dépassait 3 cents par livre. Sous le régime de protection temporaire demandé par nous, le droit sur le raffiné n'est que de 2½ cents.

2o Qu'à part les Etats-Unis où la protection serait la même, le Canada serait de tous les pays betteraviers du monde entier celui où le consommateur paie le sucre le meilleur marché. Ceci résulte du tableau ci-après où nous indiquons le montant des droits de douane imposés sur les sucres importés :

Droits de douane sur les sucres étrangers importés dans les pays sucriers d'Europe :

Allemagne	Par livre	3c 9 dixièmes	à	4½ cents
Autriche		3, 9	à	4c, 11
Belgique		3,94	à	4c, 36
Hollande		4, 8		
Russie		6, 6	à	8c, 8
Italie		5,25	à	8c, 35
Espagne		4, 5	sur les sucres étrangers	
Espagne		2,94	sur le sucre des col. espagnoles	
France		6,94	à	7c, 45

Le jour où la protection serait établie, telle que nous la demandons, le consommateur canadien aurait à payer son sucre environ 5 cents la livre, et cela pendant 6 ans. Qu'est-ce que cela à côté du prix payé en France, par exemple, où le consommateur n'a jamais vu le sucre au-dessous de neuf cents la livre, et n'a pas la consolation d'espérer une diminution ni dans 6 ans ni dans 20 ans ?

Nous concluons donc en demandant, à défaut d'une autre solution plus prompte et plus pratique :

Le vote d'une loi garantissant à l'industrie sucrière, pour une période de Six années, une protection, sous forme d'un droit de douane de Un cent trois quarts par livre imposé sur les sucres bruts étrangers de toutes provenances et de tout degré.

En terminant, nous croyons devoir rappeler encore une fois que notre seul but est d'apporter un peu de lumière dans cette question des sucres qui est malheureusement si peu connue au Canada. Nous nous tenons à la disposition de toutes les personnes qui, s'intéressant à cette question, jugeraient utile de nous demander des explications supplémentaires ou des preuves de nos affirmations

3713 Rhodes avenue,
CHICAGO,
U. S. A.

ALFRED MUSY,

Tableau de la Production du Sucre dans le monde

PENDANT LA PÉRIODE DE 1887-88 à 1896-97

(Évaluée en milliers de tonnes métriques.)

Sucre de Betterave	1896-7	1895-6	1894-5	1893-4	1892-3	1891-2	1890-1	1889-90	1888-9	1887-8
Autriche Hongrie	930	781	1045	834	793	774	767	740	515	400
Allemagne	1835	1637	1830	1368	1230	1194	1320	1261	990	959
France	700	625	745	540	550	640	687	774	461	389
Russie	700	717	601	647	450	542	533	448	523	441
Belgique	275	220	240	220	166	166	181	209	122	121
Hollande	162	103	80	72	65	43	67	53	31	33
Danemark	30	30	30	24	20	20	20	20	19	18
Suède	100	79	70	41	30	26	22	17	6	5
Roumanie, Italie, Espagne	40	40	50	40	40	43	41	41	41	41
Total Sucre de Betterave	4772	4232	4691	3786	3344	3445	3640	3563	2708	2407
Sucre de Cannes										
Barbade	50	36	52	65	70	60	65	60	67	61
Brésil	190	210	250	280	200	180	220	160	210	285
Cuba	200	240	978	1100	826	932	740	499	524	664
Demerara	105	88	108	118	110	95	100	117	128	102
Egypte	85	80	70	70	65	60	45	50	50	50
Guadeloupe	45	49	42	42	50	48	20	46	46	45

Guadeloupe

85 80 70 70 100 117 128 102
 45 49 42 42 48 46 50 50
 50 50 50 50 48 46 46 50

Tableau de la Production du Sucre dans le monde pendant la période de 1887-88 à 1896-97
 (Évaluée en milliers de tonnes métriques.)

Hawaï	200	200	140	135	125	135	120	112	112	100
Jamaïque	30	30	30	30	30	30	25	22	19	30
Java	500	605	488	443	431	435	414	333	364	396
Louisiane	280	240	320	270	205	163	220	125	145	158
Martinique	40	40	34	40	30	20	33	37	38	39
Maurice	150	150	118	141	70	115	120	123	136	121
Natal, Mayotte	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Indes Orientales	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Pérou	65	65	60	53	50	40	40	40	40	40
Philippines	230	266	192	215	270	210	178	173	239	178
Porto-Rico	50	46	46	56	45	60	40	54	47	70
Réunion	50	48	35	40	35	40	35	32	25	40
Ste-Croix-Petites Antilles	45	45	50	50	45	50	45	45	45	45
Trinidad	55	56	52	48	50	50	50	48	62	52
Total du Sucre de cannes	2432	2556	3137	3260	2769	2785	2597	2138	2359	2541
Sucre de betterave	4772	4232	4691	3786	3344	3445	3640	3563	2708	3407
Total Général	7204	6788	7828	7046	6113	6230	6237	5701	5067	4948

D'après les données du Prager Zuckermarkt—Pour l'Espagne, sucre de canne compris. Pour les pays à sucres de cannes, les chiffres sont ceux de l'exportation de Juillet à Juin. Pour Cuba, la provision visible de Septembre à Août à partir de 1892-93.

TABLEAU No. 2.

Consommation du Sucre, par tête.

	Population 1895	1894-95	1893-94	1892-93	1891-92
Canada	4,833,000	69.78	61.06	51.15	
Etats-Unis	69,753,000	62.60	66.64	63.83	63.76
Europe France	38,800,000	30.61	27.80	27.86	30.46
Allemagne	51,650,000	26.78	26.71	22.90	23.56
Autriche	43,456,000	19.81	16.57	17.20	16.05
Russie	100,239,000	10.94	11.06	10.94	10.34
Hollande	4,732,000	31.30	25.55	22.90	26.88
Belgique	6,873,000	24.95	24.82	23.64	24.14
Espagne	17,650,000	13.68	12.47	12.38	11.06
Italie	30,724,000	6.05	7.07	7.	7.18
Angleterre	38,927,000	86.09	84.78	77.40	80.73

Moyenne d'Europe

Habitant 385,177,000 25.64 23.25 22.02 22.64

Ce tableau est tiré du " Weekly Statistical Sugar Trade Journal ", sauf les chiffres du Canada, qui ont été pris, page 801 dans l'Annuaire Statistique du Canada pour 1895.

TABLEAU No. 3.

Augmentation de la Consommation du Sucre depuis 23 ans dans quelques pays.

	Pour cent en 23 ans.	Pour cent par an.
France	142	6.18
Allemagne	159	6.91
Autriche	107	4.65
Angleterre	90	3.50
Etats-Unis	276	12.40
Canada, (de 27 lbs. en 73 à 69 lbs en 96)	155	6.70

93 1891-92

1.15

3 63.76

6 30.46

0 23.56

0 16.05

4 10.34

0 26.88

4 24.14

3 11.06

7.18

80.73

22.64

gar Tra-

ont été

Canada

depuis

par an.

